



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

100% Santé audiologie

Question écrite n° 30900

Texte de la question

Mme Sereine Mauborgne interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la mise en œuvre de la réforme 100 % Santé audiologie. En effet, si la Journée nationale de l'audition organisée le 12 mars 2020 a connu sa 24e édition cette année, la crise sanitaire n'a pas permis à cette journée de sensibilisation de connaître son écho habituel. En France, 3 millions de personnes devraient être appareillées pour bien entendre. Si 59 % des Français se disent perturbés par les nuisances sonores sur leur lieu de travail, ils sont pourtant 50 % à ne jamais faire évaluer leur audition. En outre, alors que l'isolement des seniors a été un sujet d'inquiétude lors de l'épidémie de covid-19, celui-ci a pu être multiplié chez les seniors non appareillés, pour qui une perte auditive de 10 décibels augmente le risque d'isolement social de 52 %. L'offre 100 % Santé vise à faciliter l'équipement des personnes malentendantes en permettant le remboursement complet des aides auditives en 2021. Elle prévoit également des prestations de suivi au moins deux fois par an. Or ces prestations ne sont pas aujourd'hui proposées de manière systématique au patient nouvellement équipé. Aussi, alors que la qualité de l'audition fait également partie des défis relatifs au grand âge et à l'autonomie, elle lui demande de lui indiquer les mesures qui pourraient être prises afin d'assurer la bonne diffusion de cette information et la concrétisation de ce suivi, nécessaire au bon usage des équipements et au bon appareillage des patients.

Données clés

Auteur : [Mme Sereine Mauborgne](#)

Circonscription : Var (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30900

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4685

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)